

Chiffrer son projet de création, de reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne

Formation Certifiante - Fiche N°RS5944

Public cible

Porteur·euse·s de projet d'installation agricole et paysan·nes installés·es

Objectifs

Être capable de réaliser un chiffrage dans le cadre de son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne. Appréhender la rentabilité par activité et de manière globale, s'approprier les éléments d'un prévisionnel, comprendre les statuts et leurs conséquences fiscales et sociales. Être en capacité d'analyser la faisabilité globale du projet. C1 - Définir une stratégie économique et de production pour développer un ou plusieurs ateliers agricoles selon les principes de l'agriculture paysanne. C2 - Dimensionner la taille de ses ateliers de production au regard de ses objectifs de production, de revenus ou de commercialisation en s'appuyant sur des systèmes de production similaires présents dans son environnement et des éléments technico-économiques issus de la littérature professionnelle en construisant un plan de production. Réaliser son plan de financement prévisionnel pluriannuel. Pour ce faire : C3 - Définir les investissements matériels (matériel technique, aménagements, constructions) nécessaires au projet pour les planifier et sécuriser le démarrage de l'activité et son développement. C4 Identifier les différentes sources de financement extérieures du projet (emprunt, subvention, etc.) au regard des critères d'éligibilité du porteur et/ou de son projet, pour les mobiliser et viser l'équilibre de son plan de financement. C5 - Évaluer la rentabilité économique de son projet d'après ses hypothèses de dimensionnement initiales en identifiant les charges et les produits liés à l'activité, d'après des références technico-économiques professionnelles, sinon par la comparaison de systèmes de production similaires dans l'environnement proche, ou en calculant son coût de revient, pour élaborer son compte de résultat prévisionnel pluriannuel et vérifier la viabilité du projet. C6 - Construire son prévisionnel de trésorerie à partir du plan de production, du plan de financement et du compte de résultat prévisionnel, pour identifier les forces, faiblesses, points de vigilances et périodes critiques pour la trésorerie du projet C7- Analyser son prévisionnel global au regard de ses objectifs de départ, de ses besoins privés, des contraintes de la ferme dans son environnement et des principes de l'agriculture paysanne, pour valider le dimensionnement initial ou mieux l'adapter aux aspirations du porteur de projet.

Enjeux

La viabilité économique se réfléchit dès le montage du projet, avec des investissements modérés et/ou progressifs, des choix de production qui cherchent à s'adapter aux aléas climatiques et des modes de commercialisation qui tentent de s'affranchir des crises systémiques... Il s'agit aussi d'adapter finement les techniques de production aux exigences écologiques (énergie, aléas climatiques, biodiversité, ressource en eau...) et d'identifier les aides financières existantes encourageant à les mettre en œuvre. La maîtrise de sa stratégie et des prises de décision sur sa ferme implique que le·la paysan·ne puisse conserver son autonomie, y compris dans la gestion de son budget. La viabilité de son projet étant aussi primordiale, le·la futur·e paysan·ne doit penser à l'organisation de son travail, en termes de temps passé notamment, en lien avec les éléments économiques qui en résultent.

Pré-requis

Avoir un projet d'installation agricole (création, reprise, développement).

Contenu

Travail sur son projet tout au long des 5 jours de formation.

Jour 1 : Présentation des outils de construction du projet

Objectif : Être capable de comprendre et d'appréhender les différents outils de chiffrage d'un projet

- Tour de table et recueil des besoins des stagiaires
- Présentation des objectifs de la formation et de la spécificité de la certification
- Travail sur le calendrier du projet : dates-clés, évolutions, échéances
- Définir l'objectif d'un chiffrage
- Présentation des outils : le calendrier de production, de projet, calendrier de trésorerie, compte de résultat et plan de financement.
- Installer et prendre en main l'outil « tableur de chiffrage »
- Heures de travail et calendrier de production : explicitation des enjeux et calcul des heures disponibles. Mise en cohérence des outils
- Les moyens de production mobilisables pour le projet : foncier, capital, main d'œuvre, investissements.

Infos complémentaires



Durée de la formation 5 jour(s)

Date limite d'inscription 12/03/2025

Tarifs

Non adhérent 1760€

Financement CPF et autres pouvant être mobilisés selon les cas : Vivéa (SIRET et cotisation à jour ou statut de conjoint collaborateur ou CEPPP et preuve de CPF égal à zéro) ; AIF (Demandeur d'emploi) ; Financement OPCO (employeur) ou personnel

Plus de renseignements

Pauline Hardy

p.hardy@agriculturepaysanne22.fr

ADEAR Côtes d'Armor

Agriculture paysanne 22

8 rue des champs de Pies

22000 Saint-Brieuc

07.81.27.69.81

Taux de satisfaction : Nouvelle formation%

Ordinateur personnel à ramener pendant toute la durée de la formation. Repas du midi tiré du sac.



Modalités d'accès : Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

[Conditions générales de formation](#)

[Règlement intérieur](#)

- Calcul du chiffre d'affaires

Jour 2 : Conciliation entre projet professionnel et vie personnelle

Objectif : Etre capable d'articuler son projet professionnel au regard de sa situation personnelle. Etre capable de construire son outil de production.

- Les besoins privés : calcul des besoins, notion de prélèvement privé, lien avec le compte de résultat
- Le temps de travail : calendrier de travail, répartition des tâches, volume horaire personnel, volume horaire professionnel, coût salarial.
- Lien entre calendrier de production, besoins privés et temps de travail
- Le compte de résultat : produits et charges, les charges mixtes, les indicateurs économiques
- La TVA : taux, modes de calculs, réglementation, démarches administratives
- Réaliser un compte de résultat
- Les grands principes du plan de financement

J3: Le compte de résultat et le plan de financement

Objectif : Etre capable de construire son outil de production et de construire son plan de financement

- Evolution du compte de résultat et capacité d'autofinancement
- Liste des investissements nécessaires à l'activité envisagée et planification des besoins
- Ressources : les aides à l'installation, les emprunts bancaires, le financement participatif...
- Le plan de financement : besoins, ressources, trésorerie
- Réflexion sur les ressources envisageables
- Réalisation du plan de financement
- Les grands principes du plan de trésorerie

J4: Gérer une entreprise au quotidien et analyser son projet

Objectif : Etre capable de gérer sa trésorerie au quotidien

- Plan de trésorerie et les différents postes
- Première analyse: répartition des dépenses et recettes sur l'année
- Identification des liens entre trésorerie et production, commercialisation, achats, situation bancaire : trésorerie mensuelle
- Remise en synergie des différents outils, compléments
- Analyse des différents outils réalisés durant la formation : forces et faiblesses du prévisionnel économique au regard des objectifs de départ et marges de progression.

J5 : Analyser le chiffrage du projet

Objectif : Etre capable de mettre en pratique les compétences acquises durant la formation et d'analyser son chiffrage de projet.

- Poursuivre la remise en synergie des différents outils, compléments.
- Mutualisation et diagnostic par groupe de production
- Bilan écrit et oral de la formation (satisfaction/acquis)
- Clôture de la formation

Modalité d'enseignement

présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques

Tour de table et recueil des besoins des stagiaires. Apports théoriques avec support. Exercices pratiques individuels et en groupe.

Moyens matériels

Rétro-projecteur, paperboard, supports écrits, logiciel de gestion. Ordinateur personnel requis.

Modalités d'évaluation des acquis

Formation Certifiante inscrite au Répertoire Spécifique 5944 sous le titre « Chiffrer son projet de création, de reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne" déposée le 25/03/2022 et co-certifiée par l'ARDEAR AURA, l'ARDEAR PACA, l'ARDEAR Occitanie et la FADEAR. L'évaluation se fait sur la base du rendu d'un document de chiffrage du projet professionnel du candidat dans un délai d'un mois maximum après la formation, au moyen d'outils fournis par l'organisme (trame de présentation du projet et tableur informatique). Il doit comporter un descriptif du projet (dont un plan de production), un plan de financement et un compte de résultat prévisionnel sur 3 ans ainsi qu' un prévisionnel de trésorerie au moins sur 1 an. La certification est obtenue si le candidat valide l'ensemble des compétences du référentiel. En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire. Pour les personnes ayant validé l'épreuve, un parchemin leur sera délivré. Cette certification n'ouvre pas d'équivalence ou de passerelle avec d'autres formations.

Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

Association Agriculture Paysanne

Dates, lieux et intervenants

18 mars 2025 09:30 - 17:30 (7hrs)	8 rue des champs de pies 22000 Saint-Brieuc	Pauline Hardy, animatrice Installation agricole. Karine Guerin, animatrice AFOCG 22 (association de formation collective à la gestion).
23 avr 2025 09:30 - 17:30 (7hrs)	8 rue des champs de pies 22000 Saint-Brieuc	Pauline Hardy, animatrice Installation agricole. Karine Guerin, animatrice AFOCG 22 (association de formation collective à la gestion).
20 mai 2025 09:30 - 17:30 (7hrs)	8 rue des champs de pies 22000 Saint-Brieuc	Pauline Hardy, animatrice Installation agricole. Karine Guerin, animatrice AFOCG 22 (association de formation collective à la gestion).
04 juin 2025 09:30 - 17:30 (7hrs)	8 rue des champs de pies 22000 Saint-Brieuc	Pauline Hardy, animatrice Installation agricole. Karine Guerin, animatrice AFOCG 22 (association de formation collective à la gestion).
02 juil 2025 09:30 - 17:30 (7hrs)	8 rue des champs de pies 22000 Saint-Brieuc	Pauline Hardy, animatrice Installation agricole. Karine Guerin, animatrice AFOCG 22 (association de formation collective à la gestion).

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Vos attentes concernant la formation _____

Pour les besoins spécifiques (santé, handicap, autres) qui nécessiteraient une attention particulière, une adaptation ou un aménagement du programme ou des journées de formation (réfèrent handicap disponible au : 02 96 78 95 41/agriculturepaysanne22@gmail.com)_____

Merci d'envoyer ce bulletin à agriculturepaysanne22@gmail.com et votre chèque (si nécessaire) à Agriculture paysanne, 8 rue champs des pies, 22000 Saint-Brieuc.